

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 27, 28, 29 mars 2017

2017 V69. Vœu relatif à un inventaire des occupations du domaine public dans les espaces verts.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant le travail débuté en janvier 2016 sur l'élaboration du nouveau règlement des jardins et des bois appartenant à la Ville de Paris,

Considérant que les jardins sont des sites fragiles et qu'il convient de les protéger et de les respecter afin de préserver la faune et la flore qui s'y développent,

Considérant que 2017 sera l'année du nouveau plan biodiversité et que ce thème a été déclaré citoyenneté d'honneur de la Ville de Paris en novembre 2016,

Considérant que depuis 2007, le programme de végétalisation de Paris constitue une des orientations de la stratégie d'adaptation du Plan Climat et Énergie de Paris qui prépare la ville aux évolutions climatiques et à la raréfaction des ressources,

Considérant que les parisiennes et les parisiens sont en attente d'espaces verts dans leur ville. Les votes pour les projets de végétalisation et d'agriculture urbaine dans le cadre du budget participatif en étant une des nombreuses démonstrations,

Considérant le rapport de la chambre régionale des Comptes de mars 2016 dernier indiquant que 18 des 20 arrondissements de la capitale sont en situation de déficit d'espaces verts. La chambre rappelant que « les objectifs élevés de créations de logements devront s'accompagner de créations d'espaces verts », pour satisfaire aux objectifs du schéma directeur d'aménagement de la région Île-de-France (Sdrif), qui prévoit 10 m² d'espaces verts publics par habitant,

Considérant que le bilan annuel des conventions et autres types d'occupation du domaine public de la Ville ne détaille pas précisément les titres d'occupation accordés dans l'ensemble des espaces verts,

Considérant la volonté de transparence affichée par la Ville de Paris concernant les conventions et autres types d'occupation accordées sur le domaine public,

Considérant l'engagement de la Ville dans un processus d'open data afin de libérer des jeux de données,

Aussi, sur proposition de Joëlle Morel, Yves Contassot, Aurélie Solans et des élu-es du groupe écologiste de Paris (GEP), et d'Olivia Polski, au nom de l'exécutif,

émet le vœu :

- Que soit communiqué un inventaire détaillé par arrondissement des conventions et autres types d'occupation du domaine public pour l'ensemble des squares, jardins et bois appartenant à la Ville de Paris,
- Que pour chaque convention et autres types d'occupation du domaine public soient indiqués les termes et conditions (objet, durée, redevance, surface...),
- Que cet inventaire soit accessible au public sur le site internet.